

CONSEIL COMMUNAL OUEST

COMPTE-RENDU DE LA

RÉUNION RESTREINTE

DU 16 MAI 2018

Demande de soutien financier pour le Festival en Plein Arts

Le coordonnateur du projet de l'association Mix-Cité, Monsieur MATEO, présente ce festival d'arts de la rue qui se déroulera dans le bois de Thouars au mois de juillet. Des spectacles de rue se produiront durant 7 à 8 heures pour tout public de tout Talence, mais également pour ceux de la Métropole et d'ailleurs. Ce festival est gratuit pour tous.

Objectif : mixité du public, rencontre avec les gens, bien vivre ensemble.

Un artiste graffeur issu de la Résidence Crespy 2, de renommée nationale, sera présent tout comme d'autres artistes professionnels également de renommée nationale ou internationale.

La manifestation est co-organisée avec la Ville de Talence, les deux centres sociaux de Talence, l'association de prévention spécialisée et de nombreux bénévoles habitant le quartier.

La restauration sur place ne sera composée que de produits locaux. Un espace particulier est prévu pour tous les petits.

L'ensemble du Conseil, à l'unanimité, vote l'attribution d'une aide financière d'un montant de 3 000 € pour ce projet.

Suppression de deux feux sur le quartier du Lycée

M. Benoit LEBLAY, des Services Techniques, est venu présenter l'origine et la logique européenne de supprimer les feux tricolores sur les territoires.

Il présente différents types d'aménagement pour remplacer ces équipements, leurs avantages et inconvénients.

Il fait le retour des résultats des mesures de vitesse prise avenue Clémenceau il y a quelques mois à l'aide d'un radar pédagogique. Les excès de vitesse représente 1,70 % des passages des véhicules. Le risque d'accident à cause de la vitesse est donc minime. Il est à noter que le sentiment d'insécurité ne correspond pas à la réalité dans les faits.

Par ailleurs, le Conseil Communal Ouest a acté le fait de figer le stationnement dans le quartier du Lycée et du Bijou, délaissant l'alternat qui pose trop de problèmes

(stationnement et circulation).

Un débat s'engage entre les conseillers et M. LEBLAY afin de déterminer quel type de plateau de croisement sera le mieux adapté pour palier la suppression des feux.

Il est décidé le scénario suivant sur le croisement Clémenceau / Mattéoti :

- 1 – Suppression des feux
- 2 – Mise en place de chicanes et mise en place de stop aux rues Clémenceau / Mattéoti, puis Clémenceau / Général André.
- 3 – On laisse vivre le dispositif (période d'observation)
- 4 – Si besoin, on revoit l'équipement en y intégrant un plateau central surélevé du même type que celui réalisé rue Roustaing.

Il est décidé le scénario suivant pour le croisement des rues Mégret / Tremeuge. Il est noté un passage important de piétons rue Mégret. Il est proposé d'accentuer les traversées piétonnes et les rendre accessibles aux Personnes à Mobilité Réduite.

Il est donc décidé de supprimer ces feux de croisement en sachant qu'une signalisation spéciale sera indiquée à cet effet afin que les usagers intègrent ces changements.

Bilan de la journée de nettoyage dans le quartier du Lycée

Cette initiative citoyenne initiée par l'association de Défense et d'Amitié du Quartier Béthanie a été un grand succès.

L'ensemble des conseillers partagent ce constat et viennent exprimer la satisfaction de nombreux riverains.

Madame DESGUERS propose que cette opération soit présentée par un membre de l'association Béthanie aux différents Conseils Communaux de la Ville.

Informations diverses

- Le 23/05/2018 aura lieu le PVPV du Lycée (sont inclus Crespy 1 et 2 et Santillane)
- En ce qui concerne le ramassage des déchets verts et la distribution du Mag de Talence (éviter le gaspillage), la Présidente du Conseil Communal doit faire remonter ces remarques aux services de la Ville, sachant que seuls les fagots de branches sont récupérés.
- Prochaine réunion publique le 13/06/2018 – Figeage du Stationnement sur le quartier du Bijou et présentation d'un plan potelets.